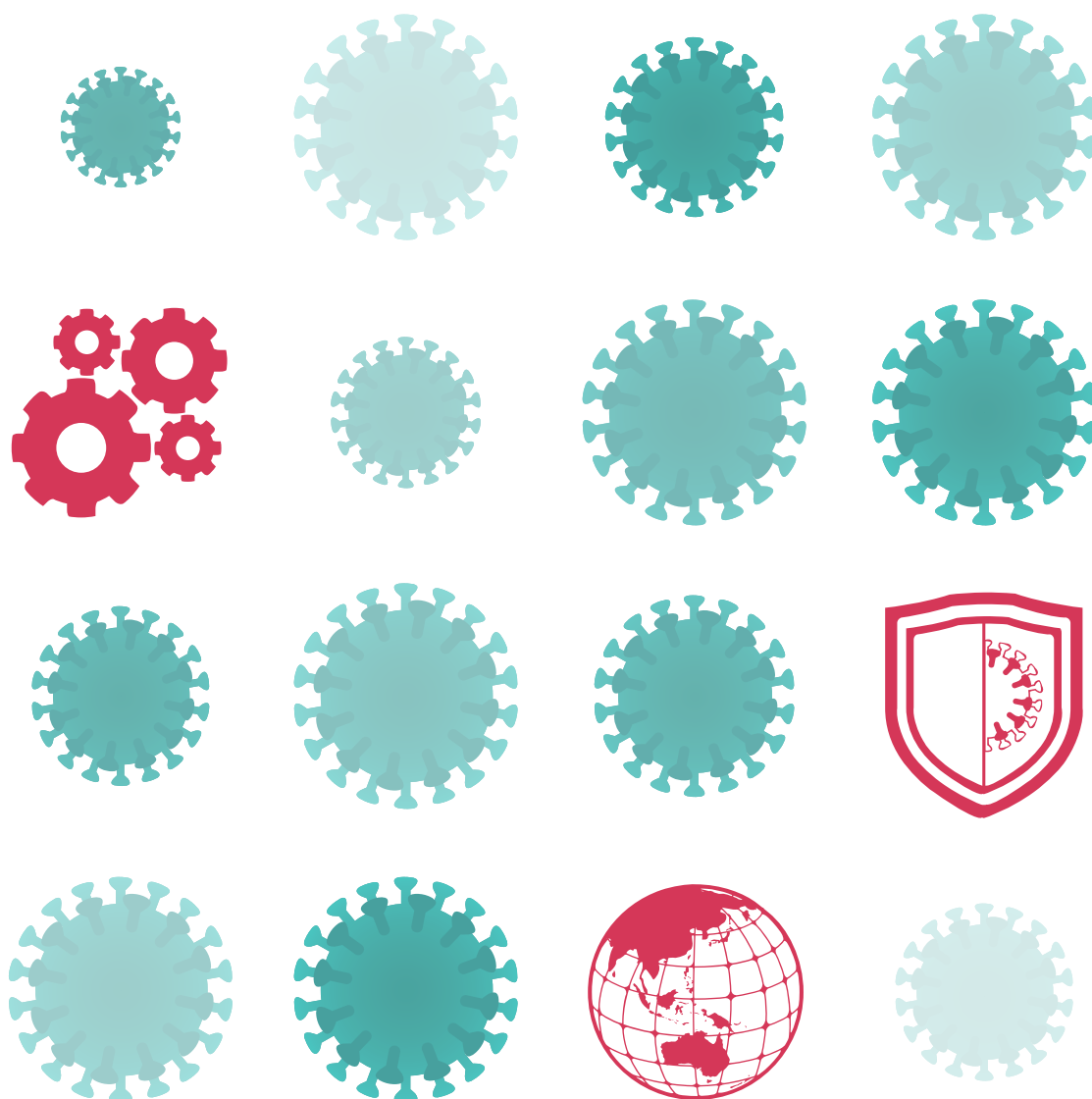


ROADBOOK FEDEREC

Guide des bonnes pratiques **COVID-19**



MODES DE TRANSMISSION

Quels sont les risques de transmission du Covid-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée :

Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit: même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection.

Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.



Quand vous portez vos mains ou objet contaminé au visage :

Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées. Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures.

Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez. Si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.



Les Coronavirus survivent probablement quelques heures sur des surfaces sèches et humides.

Les symptômes

Maux de tête

Mal de gorge

Toux

Fièvre

Difficultés à respirer



Les gestes essentiels

Pour se protéger et protéger les autres



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

MESURES OPERATIONNELLES DE PROTECTION

1 Les bons réflexes et processus généraux pour limiter les risques de contagion



Affichez de manière visible pour l'ensemble des salariés et visiteurs **les mesures sanitaires à respecter dans les bureaux et dans les sites**

Affichez dans tous les locaux : «se laver ou se désinfecter les mains avant et après utilisation de tout matériel commun»



Etablir un plan de nettoyage avec périodicité : surfaces de travail, équipements de travail, outils, poignées de portes, boutons, matériels et plus généralement de tout point de contact, objet ou surface susceptible présentant un risque de contamination

Mettez en permanence **à disposition** dans tous les locaux du **gel hydro alcoolique, des lingettes** (possibilité de lingettes sèches avec de l'alcool ménager en cas de difficultés d'approvisionnement de lingettes), **du savon liquide,**

de l'essuie-tout, des sacs-poubelles. Assurez-vous de l'approvisionnement de ces produits.

Suspendez les fontaines à eau et distribuez des bouteilles d'eau individuelles

Attribuez dans la mesure du possible **des outils de travail individuels**

Si possible, **laissez les portes ouvertes. Aérer les locaux (bureaux, vestiaires, salles de réunion...) minimum 15 minutes après chaque réunion.**

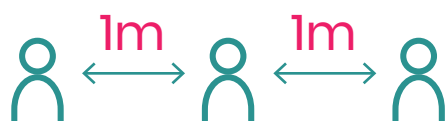
Demandez à **faire remonter à la hiérarchie** tous les **dysfonctionnement dans la nouvelle organisation**

Veillez au suivi du plan de nettoyage (affichage d'une fiche de passage horodatée et signée)

Evacuez les déchets produits par le personnel régulièrement



2 Règles générales de distanciation



Maintenir constamment 1m de distance entre chaque personne sur le site ou dans les bureaux

L'organisation du travail doit être adaptée pour réduire dans la mesure du possible le nombre de personnes dans les espaces collectifs



limiter au strict nécessaire les réunions (organisées à distance ou à défaut dans les règles de distanciation)

Accueil du public / chauffeurs (phase d'attente ou zone de regroupement):

Interdire les regroupements de salariés dans des espaces réduits

• Matérialisez par marquage au sol la distance d'1m

Etablissez si possible un sens de circulation unique pour éviter que les personnes et les engins se croisent

• Installez des vitres en plexiglas pour les postes d'accueil

limiter les gestes non nécessaires

• Equipez les salariés de masques chirurgicaux ou masques barrières ainsi que de gants

Les déplacements non indispensables doivent être annulés ou reportés.

• Mettez à disposition du gel hydroalcoolique

• Evitez de signer tout document



3 Règles adaptées par lieu de travail

LES VESTIAIRES

Organiser des rotations afin de **limiter le nombre de personnes** et les regroupements dans ce lieu. Pas plus d'une seule personne à la fois dans les vestiaires. La présence de plusieurs personnes est envisageable si les règles de distanciation peuvent être strictement respectées (vestiaires spacieux par exemple).

Décaler les horaires du personnel utilisant les vestiaires.

Exiger de se laver les mains avec du savon liquides ou du gel hydroalcoolique avant et après être passé par le vestiaire.

Aérer les vestiaires régulièrement. Les portes, poignées de porte et interrupteurs doivent être nettoyés selon un planning de nettoyage défini.

LES SALLES DE RESTAURATION

Faites prendre les repas en horaire décalé et avec respect de la distance de 1 m minimum à table. Définissez le nombre de personnes qui peuvent déjeuner ensemble et ne laissez que le nombre de chaises suffisant. Marquez l'emplacement de la chaise au sol

LES MOMENTS DE PAUSE

Limiter les regroupements aux machines à café ou plus généralement tout point de rencontre

Mettre en place des rotations, un seul salarié en pause à chaque fois. Si les pauses ont lieu dans une salle: voir recommandation « les salles de restauration ».

Nettoyez la salle de pause de toute surface ou équipements en contact avec les mains après chaque pause

Il est recommandé **d'éviter d'utiliser de l'électroménager commun** comme les machines à café, frigo et micro-ondes. Si ces machines sont utilisées, il convient de les désinfecter avant et après

utilisation. Il en est de même pour les surfaces communes et points de contact (tables, chaises, portes et interrupteurs).

Les employés mangeant dans leur véhicule doivent être seuls.



LES SANITAIRES

Vérifiez le nettoyage régulier des sanitaires au moins 2 fois par jour et assurez-vous en permanence de la présence de savon et moyens de séchage

LES BUREAUX ET LES SALLES DE RÉUNIONS

les mêmes règles de distanciation et de désinfection s'appliquent.

4 Règles adaptées par poste de travail

LE COURRIER



Dépouillez le courrier sur une table à part, le lavage des mains doit être effectué après chaque dépouillement de courrier.

Mettez en place une banette par service ou par personne avec une personne unique distribuant le courrier.

COLLECTE DES DÉCHETS ET UTILISATION DE VÉHICULE ROUTIER ET NON ROUTIER



Envisagez de nouvelles organisations après discussion/échange avec les salariés en fonction des territoires et des configurations : horaires et organisation des tournées, équipes de deux personnes, horaires de prise de poste décalés, affectation des véhicules, usage des locaux communs...

Adressez des consignes aux usagers sur la gestion des déchets (sacs fermés, ne pas mettre au tri les mouchoirs usagers, utilisation des containers...)

Prévoyez le respect des distances de sécurité à bord et autour des véhicules lors des manèuvres des containers

Réorganisez les tournées (plages horaires, mutualisation de parties de tournées, report des tournées, encombrants, déchets verts ...)

Dans la mesure du possible, organisez les tournées à deux : un chauffeur et un ripeur, en adaptant les tournées au tonnage par ripeur

Laissez toujours le siège du milieu vacant

Faites nettoyer régulièrement la cabine (volant changement de vitesses, tableau de bord, accoudoirs, poignées de portes, poignées de maintien arrière des ripeurs, boutons actionnant le compresseur) et tout le petit matériel (GPS, téléphone) ainsi que les parties extérieures de BOM

Durant la tournée, se nettoyer les mains au savon liquide et de l'eau ou au gel hydroalcoolique mis à disposition

Si des bouteilles d'eau individuelles sont embarquées en camion, elles sont marquées au nom du salarié

OPÉRATEUR DE TRI

Sur la chaîne : continuez de faire **porter l'ensemble des EPI** habituels

Faites **nettoyer le poste de travail** a minima au début de la prise de poste et à la fin de la prise de poste puis aussi souvent que nécessaire notamment en cas d'émissions ou de projections importantes

Marquez au sol chaque poste de travail en respectant la distance de 1 m.

POUR LES CHAUFFEURS ET PERSONNEL DE CHARGEMENT

À l'arrivée sur site

Faites **remettre les documents de transports de préférence par courriel** à l'agent d'accueil du site ; à défaut derrière une barrière (hygiaphone, écran plastique...) ou en respectant une distance d'1 m.

Évitez la signature des documents ou utilisez un stylo à usage unique ou demander au chauffeur d'utiliser le sien.

Restez à l'écart des autres personnes lors de la pesée sur le pont bascule.

Déchargement

Attendez, depuis la cabine, l'ordre de déchargement du responsable d'exploitation ; limitez les contacts directs.

En file d'attente, **le chauffeur doit rester dans la cabine.**

Déchargez si possible sans sortir du camion.

Pour la pesée à vide: restez à l'écart des autres personnes.

Prévoyez dans la mesure du possible des tranches horaires pour les opérations de déchargement; limitez le nombre de chauffeurs et de camions au même moment dans des emplacements restreints.

Lorsque les lieux de chargement ou de déchargement ne sont pas pourvus d'un point d'eau, **ces lieux sont pourvus de gel hydroalcoolique.**

Le **véhicule** est **équipé d'une réserve d'eau et de savon** ainsi que de serviettes à usage unique (ou essuis mains) ou de gel hydroalcoolique.



5 Les règles pour les masques

PORT OBLIGATOIRE POUR CERTAINES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES ET RÉGLEMENTÉES.

En temps normal, hors épidémie, des masques FFP2 et FFP3 doivent être utilisés pour limiter l'exposition aux aérosols/projections/ poussières. Ils doivent continuer à être portés par les salariés.

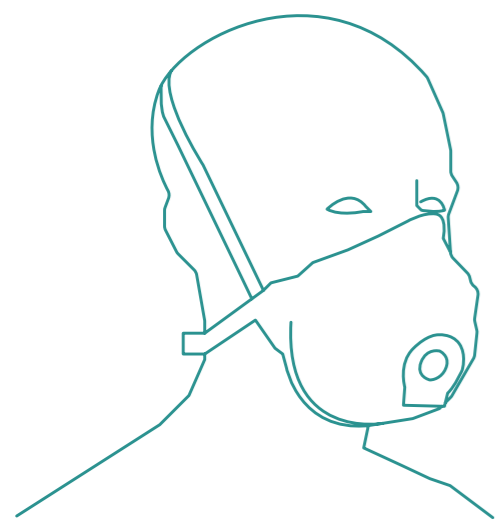
Les activités concernées sont :

FFP3

- Manipulation des REFIOM, postes de travail dans un milieu poussiéreux
 - Stabilisation de déchets dangereux
 - Manipulation de produits dangereux pulvérulents
- Process de désorption de terres souillées
- Unité de recyclage de bouteilles en PET pour les postes exposés aux poussières de PET
- Incinération des OMR et DASRI, postes de travail dans un milieu poussiéreux
 - Chantier amiante
- Accueil déchets amiantés en déchetteries
 - Dépotage en classe 1
 - Incinération DD
 - Utilisation de solvants
- Reconditionnement de palettes

FFP2

- Lavage des bennes OM
- Lavage et désinfection des véhicules de collecte d'assainissement
- Manipulation de DASRI
- Démantèlement manuel de DEEE
- Tri sélectif manuel de déchets du bâtiment
- Nettoyement urbain, dégraffitage
- Broyage de bois
- Activités d'assainissement
- Collecte de déchets médicaux



MASQUES FFP3



MASQUES FFP2

Pour les autres postes :

Il n'y a pas d'obligation officielle de port du masque. Cependant, le port de masques à usage non sanitaire, ou «masque barrière» peut compléter les mesures pour **limiter les risques de contamination des salariés et du public** sur les établissements de recyclage. **FEDEREC préconise que les entreprises mettent à disposition ce type de masque pour les salariés qui le souhaitent.**

Gestion des masques usagés de votre site :

Pour l'ensemble des masques à usage unique ainsi que les mouchoirs et gants usagés, les mêmes recommandations données aux citoyens pour les ordures ménagères s'appliquent aux entreprises et aux salariés. **Ils doivent être jetés dans un sac plastique dédié résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnelle. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être envoyé en élimination** (bennes DIB uniquement destinées à l'élimination).

Pour les masques en tissus, ils doivent être lavés à haute température selon les recommandations du gouvernement.

6 Préconisations pour le port des gants

Dotez les équipes chargées de la collecte (DI, OM, CS) et du tri **en gants** (cf note gants), **à raison d'une paire par jour.**

Dotez le personnel accueillant du public en gants

Que faire si j'ai un cas de COVID19 dans mon équipe? Cette personne ainsi que toutes les personnes ayant été en contact direct avec elles sont mises en quarantaine (14 jours). Dans ce cas, la procédure définie par le Gouvernement doit être suivie, en accord avec le médecin de travail.

L'employeur doit veiller à protéger tous les salariés, présentant ou non des symptômes (fièvre et signes respiratoires, toux ou essoufflement)

Comment ?

Renvoyez le salarié présentant des symptômes **à son domicile.**

Appelez le 15 si les symptômes sont graves.

Informez les salariés qui ont été en contact étroit avec le salarié.

Nettoyez immédiatement les espaces de travail du salarié concerné.



LES OUTILS CLÉS EN MAIN DE FEDEREC À AFFICHER DANS VOTRE ENTREPRISE

[Mesures sanitaires et règles de distanciation](#)

[Affiche gestes barrières élémentaires](#)

[Affiche distance 1m](#)

[Affiche mettre et retirer ses gants](#)

[Affiche retrait des gants à usage unique](#)

[Affiche consigne pour le port du masque](#)

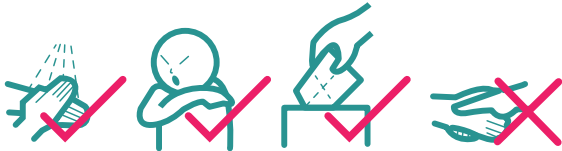
[Affiche sur la gestion des masques usagés](#)

Pour plus d'informations sur les masques:
[**voir le dossier spécial masque**](#)

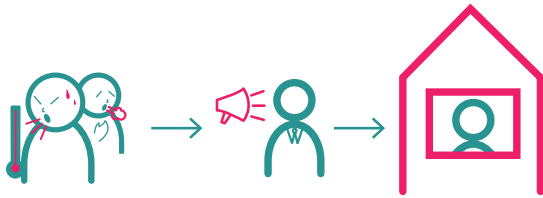
Pour plus d'informations:
[**voir le dossier social**](#)

COVID-19

Les mesures opérationnelles principales à respecter



Appliquer les gestes barrières



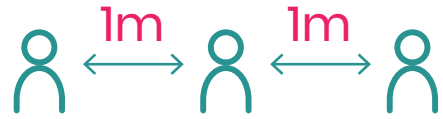
Toute personne présentant des **symptômes** (fièvre, toux, difficultés respiratoires) devra en **informer rapidement la direction** et rentrer à son domicile immédiatement.



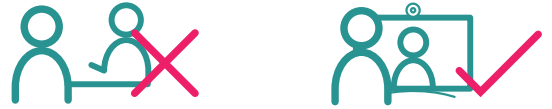
Mettre à disposition des salariés des masques, notamment pour les personnels d'exploitation



Mettre en place des mesures de précaution pour le lavage des véhicules de collecte (cf mode opératoire).



Respecter **1 mètre** de distance de sécurité



Les rendez-vous professionnels et les réunions sont remplacés par des **entretiens téléphoniques** ou **visio**, en inter et en externe.

Désinfecter :



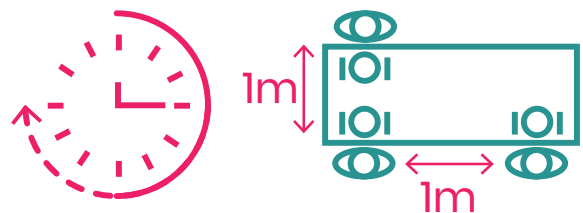
1/ les **véhicules de collecte** à la fin de la tournée de chaque équipage



2/ les **cabines de tri** à la fin de chaque équipe



3/ Les **engins de maintenance** à la fin de chaque poste



Échelonner les prises de temps de pause et de déjeuner, et **se tenir à 1m de distance**

COVID-19

ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES



Lavez-vous les mains
plusieurs fois dans la
journée



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



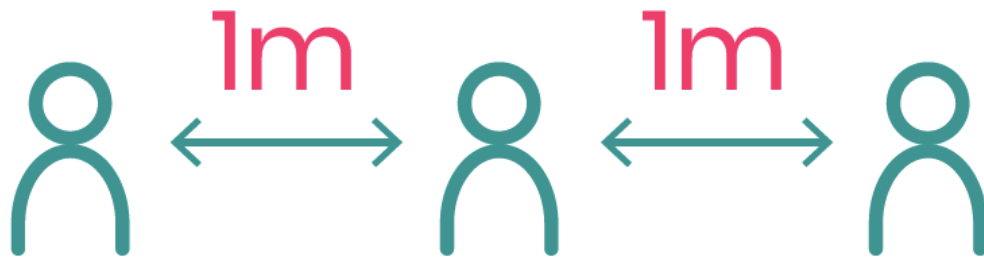
Utilisez un mouchoir
à usage unique et le
jeter



Saluez sans se serrer la
main, évitez les
embrassades

COVID-19

ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES



Respecter **1 mètre**
de distance de sécurité

Mettre et retirer ses gants

COMMENT METTRE SES GANTS

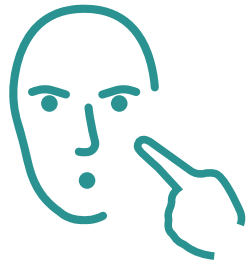


Se laver les mains avec de l'eau pendant 30s ou avec une solution hydroalcoolique pendant 20s, avant de manipuler ses gants.



Mettre ses gants.

EN POSTE



Ne pas toucher son visage avec ses gants.

COMMENT RETIRER SES GANTS

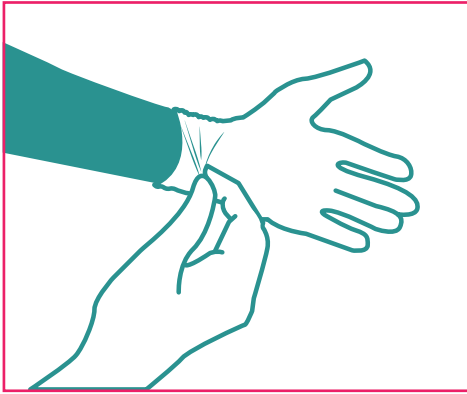


Enlever ses gants.



Se laver les mains avec de l'eau pendant 30s ou avec une solution hydroalcoolique pendant 20s.

Retrait des gants à usage unique



Pincer le gant au niveau du poignet.
Éviter de toucher la peau.



Retirer le gant.



Le garder au creux de la main gantée
ou la jeter



Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième
gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.








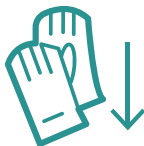
Retirer le deuxième gant.



Une fois les gants ôtés, les jeter.
Se laver les mains.

Consignes pour le port du masque

COMMENT METTRE LE MASQUE






- 1**  Se laver les mains avec de l'eau pendant 30s ou avec une solution hydroalcoolique pendant 20s, avant de manipuler le masque
- 2**  Sortir le masque de sa poche de protection individuelle
- 3**  Mettre le masque avec les mains nues (pas avec les gants) en utilisant uniquement les élastiques (ne pas toucher le devant du masque)
- 4**  Le masque doit recouvrir le nez et la bouche. L'ajuster au mieux sur le visage
- 5**  Se laver les mains avec de l'eau pendant 30s ou avec une solution hydroalcoolique pendant 20s
- 6**  Mettre ses gants

EN POSTE



Ne pas toucher le masque.

COMMENT RETIRER LE MASQUE

- 1**  Enlever ses gants
- 2**  Se laver les mains avec de l'eau pendant 30s ou avec une solution hydroalcoolique pendant 20s
- 3**  Retirer le masque par l'arrière (en utilisant les élastiques). Ne pas toucher le devant du masque.
- 4**  Ranger le masque individuellement dans sa poche de protection
- 5**  Se laver les mains avec de l'eau pendant 30s ou avec une solution hydroalcoolique pendant 20s

COVID-19

**Les bons gestes face au coronavirus :
Où jeter les masques, mouchoirs, lingettes et gants ?**



Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables** ou poubelle « jaune » (emballages, papier, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestions de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus